

Emmanuel Macron, l'homme sans politique

Déroutant.

Énergie, logement, agriculture:
l'incohérence présidentielle en trois dossiers.

PAR GÉRALDINE WOESSNER

Et maintenant, ils rament... Depuis l'annonce surprise par Emmanuel Macron, samedi 24 février, de l'instauration de «prix planchers» pour protéger les revenus des agriculteurs – lâchée depuis le Salon de l'agriculture lors d'une rencontre houleuse avec les syndicats, tandis qu'au pied de l'escalier menant à la salle où le chef de l'Etat s'était retranché les agriculteurs en colère l'attendaient avec une lance à eau –, les ministres chargés du dossier patagent dans la semoule. Pressés de questions, Bercy comme l'Agriculture se perdent en explications incompréhensibles. Comment seront constitués ces prix, forcément différents selon les territoires, les exploitations? Comment éviter de faire exploser les importations, le marché commun interdisant les taxes à l'intérieur de l'Europe? Et de tirer les prix vers le bas? Quid des exportations? «Pas un économiste académique n'a été consulté, ni à AgroParisTech ni à l'Inrae», s'étonne l'agroéconomiste Jean-Marie Sérénie, sidéré de la légèreté avec laquelle le président a sorti cette idée du chapeau. «Le



«Changer de modèle.» Emmanuel Macron visite une ferme familiale à Châteauponsac (Haute-Vienne), en juin 2017. L'heure est alors à la «montée en gamme». Le président nous a donné deux semaines pour trouver un schéma qui tienne la route», s'affole une petite main du ministère de l'Agriculture, dont les équipes, comme celles de Matignon, ont travaillé d'arrache-pied pour résoudre la crise. Car en réalité, Emmanuel Macron n'a lui-même pas la moindre idée de la forme que ces «prix planchers» – qui ressemblent furieusement à des prix administrés – pourraient prendre.

Acculé par la crise provoquée par la perspective d'un nouveau «grand débat» façon Convention citoyenne, alors que les paysans

attendaient du président qu'il leur donne un cap et sa vision pour les dix ans à venir, «il a voulu s'en sortir en faisant diversion», analyse l'un de ses interlocuteurs réguliers. En «donnant une sucserie» aux syndicats les plus turbulents: «La Coordination rurale a eu le recensement des fermes en difficulté, et la Confédération paysanne, les fameux prix planchers poussés par LFI. Cela va occuper des groupes de travail et calmer les esprits, le temps que l'élection européenne se passe...» Cynisme, ou espoir sincère de renverser la table? «On ne sait jamais, avec le président, s'il fait un coup politique ou s'il croit vraiment pouvoir plier le réel à sa volonté», glisse un conseiller, d'un ton légèrement résigné. «Un système est peut-être possible pour la filière bovine, que la loi Egalim 2 autorise déjà à expérimenter des prix planchers. Mais elle

nes s'en saisit pas», avance Alessandra Kirsch, directrice des études du laboratoire d'idées Agriculture Stratégies. Seule certitude: une promesse lancée trop vite fera des déçus. Car le réel, bête rebelle, ne plait jamais... Et Emmanuel Macron, enfermé dans une toile théorique tissée par des conseillers sans expérience du terrain, a tendance, sur un nombre croissant de sujets, à le prendre en frontal.

Pas d'étude d'impact. Ce tourbillon programmatique est le dernier d'une longue série de revirements stratégiques sur l'agriculture – dossier sur lequel Emmanuel Macron, depuis 2017, n'a cessé de souffler le chaud et le froid... Comme sur ceux de l'énergie, du logement ou de la transition écologique. «Plus personne ne comprend sa politique», soupire l'économiste Erwann Tison, directeur d'études de l'institut Saïps. «Quelle est la ligne d'Emmanuel Macron? Celle du candidat de 2017? De la période Covid du «quoi qu'il en coûte»? Celle du président qui, depuis la guerre en Ukraine, promet la souveraineté mais sans la définir? On a souvent

la victoire des zadistes. Les opposants à la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) fêtent l'abandon du projet, en février 2018.

«On a souvent le sentiment qu'il répond à la dictature de l'instant.» Erwann Tison

le sentiment qu'il répond à la dictature de l'instant pour en récolter un gain politique, mais sans évaluer ce que ses décisions vont donner.»

Élu sans réel programme en 2017, le jeune ministre de l'Économie reprend la ligne suivie par son prédécesseur, et recrute, pour s'occuper d'agriculture, d'énergie et d'environnement, dans les cabinets du transfuge EELV Pascal Canfin et de Sérgène Royal.

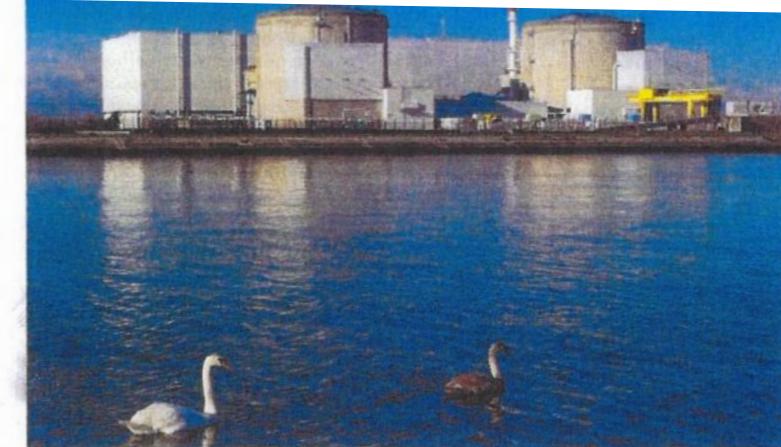
Nicolas Hulot, qui appelle alors à «libérer la société des dictats d'un mode de production et de consommation contaminé par l'illusion de la croissance», le rejoint. C'est le temps des espoirs, le «champion du climat» va rendre la planète «great again». Ses mots d'ordre sont «sobriété», «transitions», «révolution» et «croissance verte». Et les totems sont dressés, au grand bonheur des ONG, sans la moindre étude d'impact. La France sortira du glyphosate, même si l'Europe ne suit pas. Elle interdira les in-

secticides néonicotinoïdes, quoi qu'il en coûte, et la vente des passoires thermiques – même si l'Europe ne le demande pas. Elle rendra contraignant l'objectif de «zéro artificialisation nette» des sols. Et même si le pays a «besoin de plus en plus de production d'électricité» pour décarboner son économie, admet-il en 2018 dans un discours qui fera date, il fermera quand même «14 réacteurs nucléaires d'ici à 2035. Je m'y engage!»

«Montée du bio». Le fracas des applaudissements des ONG décroissantes, poussées par son entourage, étoffe les premières critiques. Comme en octobre 2017 à Rungis, lorsque le président des Sines, devant les agriculteurs, se «vision» pour l'avenir. Le virage écologique doit être accéléré et pour garantir des prix corrects aux paysans, Emmanuel Macron milite pour «un changement de modèle» axé sur «la montée en gamme la montée du bio». La décroissance agricole est alors assumée: il faudra «arrêter des productions, qu'il s'agisse de la volaille ou du porc [...] qui font que nous allons lancer la concurrence sur des marchés internationaux face à des pays contre lesquels nous ne pouvons rien et nous ne pourrons rien», lance-t-il. «On ne s'attendait pas à ce qu'il reprenne autant de nos positions!»

S'émerveille alors, sur le site Reporterre, l'ex-membre de la Confédération paysanne Nicolas Girod, devenu l'un des leaders du mouvement ultraradical des Soulèvements de la Terre (un mouvement créé, ironie de l'histoire, par le ancien zadiste de Notre-Dame-des-Landes, devant lesquels Emmanuel Macron cédera dès le début de son quinquennat).

Six ans plus tard, le bilan est douloureux... Les agriculteurs français, toujours plombés par charges et constamment soumis à de nouvelles normes, se sont recentrés sur des marchés de niche de haute qualité, mais ils ont perdu les marchés de masse – avalés par les importations étrangères, aux normes ...



environnementales moins élevées. Les importations de fruits, de légumes, de poulets... s'envoient. Des vergers sont arrachés, les cheptels s'amenuisent, poulaillers et abattoirs ferment. Les Français, dont le pouvoir d'achat stagne, n'ont pas les moyens de s'adapter à cette nouvelle offre. Les lois Egalim permettent, pour les agriculteurs concernés, d'atténuer le choc – et de compenser l'absence de réformes de fond sur la compétitivité des fermes... Mais la crise du Covid puis la guerre en Ukraine font voler en éclats le fragile équilibre.

Face à la réalité de l'inflation et du risque d'affaiblissement de la «ferme France», Emmanuel Macron vire à nouveau de bord: la «souveraineté alimentaire» devient le nouveau mantra. Il promet d'en finir avec lessives-transpositions de normes environnementales, encouragé à «produire», à construire des retenues d'eau... En 2022, il lance de nouvelles grandes concertations. Des groupes de travail se réunissent pendant des mois, impliquant professionnels, filières, ONG, pour écrire une «grande loi» qui «va tout changer». Mais, sur le terrain, les agriculteurs ne voient rien venir, et bataillent toujours avec l'ad-

Débranchée. La centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) a été mise à l'arrêt en juin 2020. Depuis, Emmanuel Macron a annoncé la construction d'au moins 6 EPR.

La loi énergie-climat organise la sortie du marché de 4,8 millions de logements d'ici à 2028.



JEAN CLAUDE HOSONNET/REA